

L'impact des technologies de l'information et des communications sur l'apprentissage et l'utilisation du français

Position officielle présentée par l'Association québécoise des professeures et professeurs de français

AQPF

Number 108, Winter 1998

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/56369ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)

1923-5119 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

AQPF (1998). L'impact des technologies de l'information et des communications sur l'apprentissage et l'utilisation du français : position officielle présentée par l'Association québécoise des professeures et professeurs de français. *Québec français*, (108), 53–59.

AQPF

L'impact des technologies de l'information et des communications sur l'apprentissage et l'utilisation du français

Position officielle présentée
par l'Association québécoise
des professeures et professeurs de français

lors de son 30^e congrès annuel,
à Québec, en novembre 1997

1. LES TIC ET L'INFORMATION

L'accès à l'information

La recherche et la sélection de
l'information

Le traitement et la réutilisation de
l'information

L'appropriation de l'information et la
non-permanence des contenus

La création et la diffusion de
contenus

2. LES TIC ET LA COMMUNICATION

Les communications en temps différé

Les communications en temps réel

La réalité virtuelle

3. L'IMPACT DES TIC SUR L'ENSEIGNEMENT

Le personnel enseignant et les outils
informatiques

L'organisation de l'enseignement en
rapport avec les TIC

La formation des enseignantes et des
enseignants : une nécessité

Conclusion

Note au lecteur et définitions

L'émergence des nouvelles technologies de l'information et des communications (TIC) constitue, sans nul doute, un événement majeur de cette fin de siècle. Issues de la convergence entre l'industrie informatique et les télécommunications, ces TIC ont profondément modifié les modes de sélection, de traitement, d'analyse, de production et de diffusion de l'information. En particulier, l'édification des autoroutes électroniques (Internet) met en communication des millions de personnes à travers le monde en reliant entre eux des ordinateurs, par câble ou par satellite, dans lesquels circulent des données, du son, des images fixes ou animées et bien évidemment du texte. On peut donc penser que ces technologies sont aussi en train de modifier notre utilisation de la langue et notre rapport à la lecture et à l'écriture. Elles auront, de toute évidence, un impact sur le fonctionnement de l'école. En effet, celle-ci est encore, pour l'instant, le lieu principal pour acquérir des connaissances et développer des habiletés. Avec la venue des TIC, ce rôle va se transformer puisque l'acquisition de connaissances pourra se faire de plus en plus à distance. Comment tirer profit de façon maximale des nouvelles technologies sans renier les exigences de la langue et de la culture ? Comment assurer l'adaptation des milieux scolaires ? Voilà un double défi incontournable, mais intéressant à relever.

1. LES TIC ET L'INFORMATION

L'accès à l'information

Pendant des millénaires, la tradition orale a servi à transmettre les connaissances culturelles. L'information se transmettait de bouche à oreille, mais parfois en se transformant. Il y a cinq mille ans, la consignation des mots par l'écriture a assuré la permanence et la stabilité des contenus, toutefois leur transmission était réservée à une minorité. L'archivage de ces contenus était assez difficile, étant donné la fragilité du support médiatique. Il y a cinq cents ans, la presse à imprimer de Gutenberg a contribué à démocratiser l'accès aux écrits, mais l'archivage reste jusqu'à ce jour problématique, car il suppose un entretien constant ainsi que des espaces d'entreposage considérables. Il y a cinquante ans, le stockage électromécanique de l'information sur microfilms a permis de réduire considérablement l'espace nécessaire à l'entreposage des données, mais leur utilisation est encore restreinte à des bibliothèques. Depuis quelques années, les TIC permettent, par la numérisation, d'emmagasiner efficacement l'information et de la faire circuler rapidement par le biais des télécommunications. Bien qu'actuellement ce médium ne soit encore accessible qu'à une minorité, il est prometteur, car il a un grand potentiel de diffusion pour l'ensemble de la population. Toutefois, il faut être conscient qu'une part très importante de l'information traitée l'est en langue anglaise.

Il serait souhaitable que l'ensemble de la francophonie s'applique à rendre les TIC accessibles au plus grand nombre d'utilisateurs et utilisatrices possible. Il serait aussi important qu'on encourage, par des actions concrètes, le développement et la diffusion de contenus en langue française.

La recherche et la sélection de l'information

La recherche documentaire implique généralement une démarche structurée ; en ce sens, elle fait davantage appel à la pensée convergente. L'accès à plusieurs millions de pages d'information sur les réseaux d'information va nous forcer à réviser nos habitudes de recherche, car il exige le développement d'habiletés intuitives. Dans cette optique, l'utilisateur ou l'utilisatrice aura recours à la pensée divergente et convergente.

Le traitement et la réutilisation de l'information

Une fois l'information triée et sélectionnée, l'utilisateur ou l'utilisatrice doit en poursuivre le traitement afin d'intégrer cette information sous forme de connaissances. Ces connaissances pourront être réutilisées en vue de présentations qui nécessiteront des organisations spécifiques. Seront-elles utilisées dans le cadre d'un exposé, d'une présentation multimédia, d'une recherche écrite ou d'une combinaison de ces formes de présentation ?

Ces trois formats de présentation réclament des habiletés d'organisation, de synthèse, de logique, de sens esthétique. Dans quel ordre l'information sera-t-elle présentée ? Quelle place sera accordée au support visuel ?

L'appropriation de l'information et la non-permanence des contenus

Le réseau Internet donne accès à une quantité impressionnante d'informations, permet aux usagers de trouver rapidement et efficacement des références et offre la possibilité d'utiliser ces données dans leurs travaux. Que l'on parle d'une journaliste, d'un professeur d'histoire ou encore d'un élève du primaire ou du secondaire, d'une étudiante de collège ou d'université, d'un adulte en formation continue, tous et toutes ont la possibilité, avec les TIC, de trouver de l'information en quantité impressionnante quant à l'objet de leur préoccupation. Cependant, les usagers doivent être sensibilisés aux droits de propriété intellectuelle ainsi qu'à la non-permanence de l'informa-

L'AQPF CROIT DONC QU'UNE IMPORTANCE PRIORITAIRE DEVRAIT ÊTRE ACCORDÉE AUX ACTIONS SUIVANTES :

Promouvoir et assurer le développement de contenus informatisés de qualité en langue française ;

Mettre à la disposition des élèves les outils technologiques de pointe nécessaires au développement et à la consultation de ces contenus ;

Informers les usagers de l'existence de sites de qualité en langue française.

L'AQPF CROIT DONC QU'UNE IMPORTANCE PRIORITAIRE DEVRAIT ÊTRE ACCORDÉE AUX ACTIONS SUIVANTES :

Former les élèves afin qu'ils utilisent convenablement les technologies visant à la diffusion de contenus d'information (habileté à la recherche, habileté au tri et à la sélection de documents pertinents) ;

Encourager le recours à des processus de pensée divergente et convergente dans la recherche d'informations.

L'AQPF CROIT DONC QU'UNE IMPORTANCE PRIORITAIRE DEVRAIT ÊTRE ACCORDÉE AUX ACTIONS SUIVANTES :

Favoriser l'intégration de l'information accessible sous forme de connaissances ;

Encourager l'utilisation des nouvelles technologies lors de présentations de travaux ;

Favoriser le développement d'habiletés d'organisation et le développement du sens esthétique lors des présentations.

**L'AQPF CROIT DONC QU'IL EST
NÉCESSAIRE D'ACCORDER UNE TRÈS
GRANDE IMPORTANCE AUX ACTIONS
SUIVANTES :**

Développer chez les usagers un sens de l'éthique en ce qui a trait aux droits d'auteur et aux droits de propriété intellectuelle ;

Sensibiliser les usagers au fait que des modifications ont pu être apportées aux versions originales ;

Inciter les usagers à indiquer clairement leurs sources et à souligner de façon explicite que des modifications ont été apportées ;

Encourager les auteures et auteurs qui éditent sur un site WEB², à consigner les différentes versions de leurs textes sur des sites FTP² accessibles afin que les ouvrages cités puissent être retrouvés.

**L'AQPF CROIT DONC QU'IL EST TRÈS
IMPORTANT D'ACCORDER PRIORITÉ AUX
ACTIONS SUIVANTES :**

Encourager la création littéraire en exploitant les nouveaux outils informatiques qui favorisent une nouvelle façon d'écrire ;

Encourager l'utilisation d'outils de correction informatisés qui favorisent le questionnement et la compréhension des règles de la langue ;

Favoriser l'émergence de serveurs éducatifs ouverts à l'édition de pages personnelles afin de permettre aux usagers de créer des pages de qualité qui pourraient faire connaître leur talent.

tion sur ce réseau (sites qui disparaissent ou qui changent d'adresse, documents qui sont retirés du serveur...)

Certes, le plagiat qui ne respecte pas le droit moral (avant le droit financier) des auteurs est inacceptable, mais la base de fonctionnement de l'introsphère repose peut-être justement sur la libre reproduction des informations¹

Puisque l'information accessible par Internet peut être reproduite ou transformée sans trop d'effort, il faudra conscientiser les usagers des TIC aux droits d'auteur et aux licences d'usagers. Collectivement et individuellement, nous devons développer une éthique rigoureuse dans l'appropriation des contenus. Il faut aussi être conscient que cette capacité de transformer et de faire circuler l'information pose un problème réel lorsqu'il s'agit de faire connaître les sources citées, puisqu'elles sont constamment modifiées.

La création et la diffusion de contenus

Des auteures et auteurs (écrivaines, écrivains, enseignantes, enseignants, professeurs, professeurs) ont déjà commencé à innover avec les TIC (œuvres littéraires, présentations multimédias, happenings littéraires...).

La création de contenus

Les générateurs d'idées permettent de procéder à des remue-méninges. Maintenant, grâce à la rapidité et à la polyvalence du médium, un nouveau type d'écriture émerge. Les générateurs aléatoires de mots³ facilitent, entre autres, le développement d'une nouvelle façon de jouer avec les mots.

Grâce aux organisateurs d'idées, on peut développer des plans et organiser rapidement et efficacement l'information. Les traitements de textes rendent possible la substitution ou le déplacement de mots, voire de paragraphes complets, avec une très grande facilité, permettant ainsi de remanier des textes avec la plus grande aisance.

Les TIC fournissent aussi à l'utilisateur des outils informatiques qui aident à la correction des textes. Ces outils ne devraient, pour aucune considération, remplacer les processus intellectuels de l'utilisateur, mais plutôt agir comme support à la compréhension des règles de la langue.

Avec ces outils, l'écriture devient plus rapide, plus instantanée. Il ne faudrait cependant pas voir dans cette nouvelle façon de faire une menace à l'écriture plus conventionnelle, mais plutôt un instrument complémentaire. L'important est de prendre conscience que les TIC favorisent l'écriture à toutes les étapes du processus.

La diffusion des contenus

Les sites WEB permettent aux usagers du réseau Internet de diffuser leurs créations sans restriction, et ce, à travers toute la francophonie. Alors qu'une maison d'édition ou une publication posent certaines exigences pour éditer une œuvre ou un texte, le réseau permet à chacun et à chacune d'éditer des pages personnelles (souvent très originales et très stylisées) dont le contenu relève entièrement de l'auteure ou de l'auteur.

2. LES TIC ET LA COMMUNICATION

Les TIC favorisent un retour à la correspondance en éliminant les frontières physiques et temporelles entre les correspondantes et les correspondants. Elles permettent de communiquer en temps différé ou en temps réel, aussi bien oralement que par l'écrit. D'une part, elles sont en train de revaloriser et repopulariser la communication écrite, d'autre part, elles vont permettre d'atteindre de nouveaux sommets en communication orale.

Les communications en temps différé

Les communications écrites

Il existe trois types de mode d'expression par écrit en temps différé : le télécopieur, le courrier électronique et les groupes de discussion.

Le télécopieur est un outil électronique qui favorise en effet l'expression écrite. Il permet d'échanger de l'information très rapidement, très spontanément. Bien que, jusqu'à maintenant, sa fonction ait été surtout liée au domaine professionnel, on voit de plus en plus de personnes s'en servir dans le cadre d'activités personnelles. Il faut cependant avouer que, pour des communications sur de longues distances, c'est un médium coûteux puisqu'il entraîne des frais d'appels interurbains.

Quant au courrier électronique, c'est aussi un outil de transmission rapide et efficace. Il permet à l'utilisateur de faire parvenir des missives par le biais d'une boîte postale électronique accessible à tout moment. Cet outil favorise un retour à la correspondance personnelle.

Enfin, les jeunes manifestent déjà beaucoup d'intérêt pour les groupes de discussion. L'utilisation de pseudonymes permet à chacun et à chacune de donner son opinion sur des sujets d'actualité ou d'intérêt particulier. Comme ces prises de position sont affichées publiquement et qu'elles sont souvent contrôlées par un modérateur ou une modératrice, on note, chez ceux et celles qui utilisent ce mode d'expression, le souci d'écrire convenablement et respectueusement.

Les communications orales

La venue des boîtes vocales, des messages vocaux et des fichiers audios sur réseau Internet exige qu'on apprenne à s'exprimer correctement, de préférence de façon brève et précise.

Les communications en temps réel

Les communications écrites

Les groupes de bavardage sont très dynamiques et ils favorisent l'expression écrite. Ils jouissent d'une très grande popularité auprès des adolescentes et des adolescents. Les groupes de bavardage sont des échanges écrits spontanés et généralement brefs ; ils constituent une intéressante opportunité de communiquer en temps réel.

Ce mode d'expression pose cependant un problème quant à la qualité de la langue. Comme les dialogues ont lieu en temps réel, les usagers ont dû développer un code d'écriture abrégé, imposé par cette situation de communication qui exige un style très concis. Il paraît donc difficile d'imposer aux élèves l'utilisation d'une langue soutenue au risque de voir disparaître la spontanéité et le plaisir de l'échange. Il est par ailleurs impérieux de valoriser, par d'autres activités reliées aux TIC, des productions langagières plus exigeantes sur le plan de la forme.

Les communications orales

Les communications orales sont, pour leur part, favorisées par le développement de la télévision interactive multimédia (TIM) qui permet à plusieurs intervenantes et intervenants de se parler, de se voir et de traiter de l'information simultanément par le biais de leur micro-ordinateur branché en réseau.

La télévision interactive multimédia jouit déjà d'une assez grande popularité dans les grandes entreprises qui s'en servent pour la formation continue, mais elle en est encore à ses tout premiers balbutiements en éducation. Elle a cependant un avenir très prometteur puisqu'elle élimine les distances et les frontières, permettant ainsi d'accéder à un enseignement de qualité sans avoir à se déplacer.

L'AQPF CROIT DONC QU'IL EST NÉCESSAIRE D'ACCORDER UNE TRÈS GRANDE IMPORTANCE AUX ACTIONS SUIVANTES :

Utiliser et promouvoir la correspondance électronique ;

Utiliser et promouvoir les groupes de discussion ;

S'assurer de la présence d'un modérateur ou d'une modératrice pour garantir la qualité des échanges dans les groupes de discussion ;

Sensibiliser les usagers aux exigences linguistiques particulières à ce mode de communication ;

Encourager les jeunes à développer, plus que jamais, leurs habiletés d'élocution.

L'AQPF CROIT DONC QU'IL EST NÉCESSAIRE D'ACCORDER LA PRIORITÉ AUX ACTIONS SUIVANTES :

Encourager les jeunes à exprimer leurs idées de façon adéquate sur le plan langagier, compte-tenu du contexte, lorsqu'ils participent à un groupe de bavardage ;

Sensibiliser les jeunes aux risques de non-compréhension et d'ambiguïté des messages liés à une mauvaise utilisation de la langue ;

Sensibiliser les jeunes à l'existence de différents registres de langue selon le type de communication ;

Varié les situations de communication afin que les utilisateurs et les utilisatrices aient l'occasion d'employer différents niveaux de langue ;

Favoriser l'adaptation des contenus de formation à distance actuels afin qu'ils conviennent à la télévision interactive multimédia.

L'AQPF CROIT DONC QU'IL EST NÉCESSAIRE D'ACCORDER UNE TRÈS GRANDE IMPORTANCE À L'ACTION SUIVANTE :

Inciter à l'utilisation des nouvelles technologies et à l'exploitation des possibilités qu'offre la réalité virtuelle pour créer un impact positif et significatif sur le développement de la langue française et de la culture.

La réalité virtuelle

La réalité virtuelle est encore hautement expérimentale, mais cette capacité d'être « ailleurs et ici » risque de bouleverser notre façon d'apprendre. Déjà, il est permis de croire qu'elle sera utile pour favoriser l'apprentissage de la langue. Par exemple, on peut envisager, dans un avenir très rapproché, de produire des pièces de théâtre avec des comédiennes et des comédiens qui jouent à distance, séparés physiquement les uns des autres, mais réunis dans un environnement théâtral virtuel.

3. L'IMPACT DES TIC SUR L'ENSEIGNEMENT

À l'occasion du sommet socio-économique de janvier 1996 sur l'utilisation des nouvelles technologies en éducation, la formation du personnel a été retenue comme un des éléments essentiels d'une intégration réussie des TIC en éducation. Tous et toutes ont convenu que les enseignantes et les enseignants, les directeurs et les directrices d'école ainsi que les conseillères et les conseillers pédagogiques des commissions scolaires avaient à se familiariser avec un nouvel environnement technologique, à en mesurer les enjeux sociaux et culturels et à l'intégrer à leurs méthodes d'enseignement et de gestion ⁴.

Dans cette perspective, il faut repenser le rapport du personnel enseignant avec les outils technologiques. Jusqu'à maintenant, la route a été plutôt cahoteuse, car les stratégies déployées et le matériel utilisé pour familiariser le personnel enseignant avec le matériel informatique ont réussi beaucoup plus à effaroucher qu'à convaincre.

Déjà, les réseaux télématiques ⁵ du ministère de l'Éducation du Québec ainsi que ceux d'autres agences à caractère éducatif à travers le monde permettent aux enseignantes et aux enseignants ainsi qu'aux autres professionnelles et professionnels de l'enseignement, d'accéder à des données pertinentes. Certains sites expérimentaux permettent à des formateurs et à des formatrices, à des enseignantes et à des enseignants ainsi qu'à des éducateurs et à des éducatrices, d'utiliser le réseau Internet pour assurer une formation à distance interactive en temps différé et également en temps réel.

On devra donc désormais prendre en compte l'existence et l'efficacité des TIC dans l'apprentissage. Afin d'utiliser ces technologies de façon optimale, il faudra réfléchir aux moyens de les intégrer de façon adéquate à l'acte d'enseigner et modifier, en conséquence, le fonctionnement de la classe.

Le personnel enseignant et les outils informatiques

Il n'est possible de s'approprier les TIC que si l'on en fait un usage régulier, pour ne pas dire quotidien. Les ordinateurs et leurs périphériques sont de plus en plus faciles à utiliser et ils présentent des avantages d'utilisation évidents pour le personnel enseignant (mise en page, recherche, compilation de données...).

Il est impératif pour tous les enseignants et toutes les enseignantes d'avoir accès aux TIC sur une base régulière. Les institutions qui les emploient devraient être incitées à mettre sur pied des plans d'achat avantageux ⁶.

L'organisation de l'enseignement en rapport avec les TIC

Les enseignantes et les enseignants peuvent tirer profit des nouvelles technologies. Toutefois, il ne faut pas croire que la seule utilisation de ces technologies signifie automatiquement apprentissage chez l'élève. Les informations ne se transforment pas d'elles-mêmes en connaissances. L'enseignante ou l'enseignant a donc plusieurs rôles à jouer pour favoriser l'intégration des TIC à l'enseignement. Il ou elle est d'abord un médiateur ou une médiatrice, mais il ou elle est aussi un formateur ou une formatrice ainsi qu'un gestionnaire. Il ne s'agit pas uniquement de placer les élèves seuls devant l'ordinateur ; il faut aussi promouvoir des activités qui facilitent l'interaction entre eux, dans le cadre de la réalisation de projets, de démarche de résolution de problèmes, etc.

Il y a quelques années, les outils proposés (didacticiels, tutoriels) ne permettaient qu'une utilisation restreinte des TIC et les résultats n'étaient pas toujours concluants. Aujourd'hui, l'ordinateur est de plus en plus considéré comme un outil qui permet de réaliser des productions de grande qualité, des projets riches et originaux.

Les enseignantes et les enseignants auront donc le défi de proposer des scénarios d'apprentissage qui accorderont une place aux TIC afin de favoriser l'élaboration et la réalisation des projets de leurs élèves. Il serait aussi important que les innovations pédagogiques du personnel enseignant soient diffusées sur des sites WEB afin de favoriser l'échange d'informations et la création de liens professionnels dans ce tout nouveau domaine.

La formation des enseignantes et des enseignants : une nécessité

Formation initiale

Les programmes de formation des maîtres devraient accorder une place importante aux TIC et favoriser leur utilisation le plus souvent possible dans les différents cours offerts. De plus, les stagiaires devraient être encouragés à partager avec leurs maîtres associés la formation reçue dans le cadre de leurs cours universitaires.

Formation continue

Les enseignantes et les enseignants en exercice devraient être soutenus dans leur appropriation des nouvelles technologies et devraient pouvoir avoir accès facilement à des séances de formation, afin d'être en mesure d'intégrer progressivement et adéquatement ces nouvelles ressources à leur enseignement. Toutefois, il faudrait innover dans les façons d'assurer cette formation continue (auto-formation à l'aide d'un réseau technologique, jumelage d'enseignantes et d'enseignants ou d'élèves avec des enseignantes ou des enseignants, etc.) afin d'éviter des surcharges de tâche au personnel enseignant.

CONCLUSION

Les TIC auront, au cours des prochaines années, un impact considérable sur la société. C'est une véritable révolution technologique qui est en cours. Le village global dont parlait Marshall McLuhan est maintenant une réalité. Nous sommes en train de vivre un « bond quantique » qui nous mène de la société industrielle à la société de l'information.

Le monde de l'éducation doit agir de façon responsable pour mener le plus grand nombre de personnes à l'âge de l'information. À l'aube du XXI^e siècle, c'est un défi de taille qu'il faut relever.

L'AQPF, en tant qu'association professionnelle, a par conséquent la responsabilité de s'engager dès maintenant dans le virage technologique et de favoriser l'émergence de moyens d'enseignement adaptés aux exigences de la société de l'information.

L'AQPF CROIT DONC QU'UNE IMPORTANCE PRIORITAIRE DEVRAIT ÊTRE ACCORDÉE AUX ACTIONS SUIVANTES :

Favoriser l'innovation et le partage d'idées dans la création de scénarios intégrant les TIC à l'enseignement du français ;

Encourager les enseignantes et les enseignants à partager des scénarios d'apprentissage qui accordent une place aux TIC et qui favorisent aussi l'élaboration et la réalisation de projets chez leurs élèves ;

Inviter à repenser progressivement l'organisation de l'enseignement, et ce, dans le respect du rythme de chacun et chacune ;

Inciter les enseignantes et les enseignants de français à proposer eux-mêmes des approches novatrices en formation continue, dans le domaine des TIC ;

Encourager les enseignantes et les enseignants de français à souscrire au processus de formation continue dans le domaine des TIC ;

Inviter le milieu universitaire à enrichir les programmes de formation des maîtres en y intégrant les TIC et à mettre sur pied des protocoles qui incitent les étudiantes et les étudiants en éducation à faire profiter les maîtres associés de leurs connaissances.

EN CE SENS, L'AQPF S'ENGAGE DÈS MAINTENANT À :

Prendre concrètement le virage technologique en créant un site WEB AQPF qui fasse la promotion de la langue française et de la culture ;

Veiller, dans la mesure de ses moyens, à la sauvegarde de la qualité de la langue dans les TIC ;

Alimenter la réflexion de ses membres par la mise à jour régulière d'un contenu pertinent sur son site WEB ;

Suivre de près l'impact des TIC sur l'apprentissage et l'utilisation de la langue française.

Note au lecteur

La position de l'AQPF sur l'impact des technologies de l'information et des communications sur l'apprentissage et l'utilisation du français a été élaborée en six temps.

- 1) Le texte initial a été écrit par monsieur André Roux, enseignant, à la demande de l'AQPF ;
- 2) il a été analysé et commenté par trois membres du conseil d'administration : mesdames Françoise Armand, représentante universitaire, Lise Desjardins, représentante du primaire et Arlette Pilote, représentante des conseillères et des conseillers pédagogiques ;
- 3) il a été révisé et modifié par les membres de la Commission pédagogique :
Huguette Lachapelle, présidente
Bruno Dufour, vice-président
Lise Desjardins, représentante du primaire
Denis Lacroix, représentant du secondaire
Stéphane Desrosiers, représentant du collégial
Denise Bourgault, représentante de l'enseignement aux adultes
Françoise Armand, représentante universitaire ;
- 4) il a été mis en page par madame Céline Aubé, secrétaire de l'AQPF ;
- 5) il a été soumis à la consultation des membres de l'AQPF, par voie de sondage ;
- 6) il a été révisé à la lumière des réponses obtenues, lors du sondage, par un comité de travail restreint composé de madame Lise Desjardins, monsieur Bruno Dufour et madame Huguette Lachapelle.

Définitions

1. Site WEB : lieu où se trouve implanté un hôte Internet et qui est identifié par une adresse Internet.
2. FTP : protocole de transfert de fichiers qui permet de télécharger une copie de données, choisies par l'internaute, d'un ordinateur à un autre, selon le modèle client-serveur.

Notes

1. De Rosnay, Joël, *L'homme symbiotique*, Paris, Seuil, 1995, p. 244.
2. Voir les définitions ci-haut.
3. Certains logiciels permettent d'accéder à des mots inscrits dans une banque lexicale et d'éditer des phrases.
4. *Les technologies de l'information et de la communication*, plan d'intervention, ministère de l'Éducation du Québec, juin 1996.
5. Pages WEB, banques de données, banques de mesure et évaluation...
6. Cela se fait depuis longtemps dans les milieux universitaires et collégiaux, mais encore trop peu dans les commissions scolaires.